

Entretien hypothétique entre Catherine Plante et sa tante Louise Plante-Coignac

Avis aux lecteurs de ce texte : Catherine Plante et ses parents sont des personnages fictifs. En leur donnant vie, l'auteur de ce texte vous propose d'imaginer un peu l'histoire de ceux et celles qui ont assuré la présence du patronyme Plante en Amérique. Un simple récit enrichi par des faits historiques vérifiables et des interprétations romanesques d'événements pour lesquels nous ne connaissons que peu de chose.

Jacques C. Plante (2-249)

Introduction

Catherine entra dans la salle à manger de la maison paternelle, la mère rebelle et un café à la main. Ce matin, elle commençait la rédaction du plan de travail qui devrait lui permettre de se familiariser avec le vécu de certains de ses ancêtres portant le patronyme Plante.

Chez ses parents, sur la grande table de la salle à manger, une douzaine de piles de documents et de fiches multicolores occupaient l'espace libéré par sa mère autour de l'éternel cactus de Noël qui prenait du repos depuis déjà plusieurs semaines. Ces dix piles de documents comprenaient principalement les données généalogiques recueillies par le père de Catherine, Alain Plante. Elle l'a aidé à transcrire méticuleusement, une grande partie de ces données, sur des fiches de couleurs différentes, selon la génération couverte. Sous chaque montagne de fiches se trouve une liasse de divers documents. Plusieurs de ceux-ci sont des photocopies, des textes des registres paroissiaux. Ils sont extraits de différents registres paroissiaux témoignant de la vie des gens, de toutes les générations, que son père avait pu retrouver. D'autres documents comprenaient les notes glanées çà et là dans les manuels d'histoire et dans les historiographies des villages habités par des ancêtres ou des contemporains de ces derniers. Ces différents fragments de vies lui permettraient de recréer le climat social de l'époque, de reconstituer le vécu des personnes qui ont façonné l'histoire de notre pays et surtout, celle de la famille Plante. Les deux dernières piles lui rappelaient des événements du vécu quotidien des fondateurs de la Nouvelle-France. L'une d'elles était composée de reproductions de cartes

géographiques d'époque afin de bien situer les déplacements des gens¹. Ces cartes anciennes, annotées par son père, permettaient à Catherine de suivre à la trace ces déracinés européens et leur descendance. Ainsi, leurs nombreux déplacements leur permettaient de se faire une nouvelle vie. D'envisager un futur meilleur pour eux et pour leurs descendants qui sont nés ici. Sur les rives du majestueux fleuve Saint-Laurent, la vie était pleine de promesses et l'abondance pouvait leur assurer une vie plus agréable et plus facile que leur aurait permise la France de l'époque, surtout pour des gens de basse condition. Les hivers rigoureux et la menace constante des trois ennemis que sont la maladie, les Iroquois ou les Anglais n'ont pas découragé les Plante et les familles de colons qui partageaient avec eux l'aventure de la Nouvelle-France.

Toutes ces recherches, Catherine les avait entreprises après avoir assisté à un rassemblement de l'Association des familles Plante. Son père l'y avait amenée pour qu'elle y découvre ses racines. Elle y avait surtout trouvé des racines bien vivantes, de nombreux cousins et cousines de tous les âges ainsi que quelques passionnés d'histoire et surtout de l'histoire des Plante. Elle était revenue de Château-Richer avec une longue liste d'adresses de courriel et un grand nombre de promesses de correspondance par courriels. De plus, elle y avait découvert l'angle à partir duquel elle allait alimenter sa passion de l'histoire en général et en particulier de l'évolution de cette petite société francophone d'Amérique à laquelle elle appartenait de toute sa fibre patriotique. Les membres de l'Association lui ont montré la voie à suivre pour retracer ceux et celles qui sont à l'origine de ce patronyme. Parallèlement à ses travaux en généalogie, pour lesquels elle pouvait toujours compter sur la complicité et la disponibilité de son père, trop peu fier de voir sa fille s'intéresser, tout comme lui, à la généalogie de sa famille. Si la passion du père se limitait à la généalogie, celle de la fille allait plus loin. Elle voulait découvrir et témoigner du vécu de ces ancêtres que nous connaissons trop peu. Grâce aux recherches de son père et à ses propres recherches, elle avait, elle aussi, accumulé de nombreux documents pertinents. Catherine caressait secrètement le projet d'écrire une série de récits romanesques ayant, bien évidemment, une base historique, mais surtout une trame relatant le vécu de ses ancêtres, quitte à l'inventer, là où la documentation, pour appuyer l'histoire, ne serait pas disponible. Elle ne voulait pas écrire un roman historique, mais plutôt une série d'articles proposant le récit historique d'une rencontre avec différents membres de la famille Plante.

Catherine a longtemps cherché un fil conducteur qui lui permettrait de réaliser son projet et de lui donner une certaine unité dans sa construction. Ce matin, alors que le soleil, en passant au travers les rideaux de dentelle de la fenêtre de la grande pièce, traçait des arabesques sur les

¹ À la fin de ce texte, deux cartes sont annexées en référence.

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

multiples montagnes de documents et sur la grande table de la salle à manger. Catherine avait déplacé les chaises libérant le côté de la table près de la fenêtre. Elle n'en avait gardé qu'une seule et s'était assise au milieu de la table, dos à la fenêtre, comme pour mieux contrôler l'ensemble de la documentation qui cherchait à lui dire quelque chose.

Tout en prenant une gorgée de café, Catherine tira vers elle la pile des documents dominée par un volumineux paquet de fiches bleues et quelques vertes. Elle prit le document de deux pages qui présentait le couple des fondateurs de la lignée des Plante en Nouvelle-France et leurs enfants. Outre leur nom, ce document lui fournissait des dates pour la naissance, leur baptême, leur mariage, leur décès et la date de leur sépulture quand son père avait pu mettre la main dessus. Souvent avec l'aide de son père qui, tel un fin limier à la Colombo, aimait par-dessus tout s'investir encore et encore pour trouver la bonne date et si possible le document pour appuyer son affirmation. Catherine n'avait pas la patience du fin limier pour trouver une piste qui lui ouvrirait le chemin de la vérité. Cependant, ses connaissances, en histoire générale, en histoire nationale et son imagination lui permettaient de recréer le vécu de ces gens. Dans son texte, Catherine voulait témoigner du mode de vie des premiers Plante, qu'elle avait découvert au fil de ses lectures. Elle aimait imaginer, de façon romanesque, ce qui avait bien pu se passer dans la vie de ses ancêtres. Elle voulait relater comment certains événements avaient pu être vécus par les principaux acteurs.

Catherine se demandait comment aborder son projet d'articles. Un simple récit enrichi par des interprétations romanesques d'événements pour lesquels nous ne connaissons rien de précis ou autrement. Son café terminé, elle alla rincer sa tasse avant de lui trouver une place dans le lave-vaisselle déjà surchargé de la vaisselle du petit déjeuner des membres de la maisonnée. De retour dans la salle à manger, son attention fut attirée par le nom de Louise Plante, la petite dernière de la famille de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher. Devant son ordinateur portable, elle commença à écrire une rencontre historico-imaginaire avec celle qu'elle appellerait dorénavant sa tante Louise, sans trop savoir où celle-ci la mènerait.



La petite dernière du couple fondateur

Catherine a fait la connaissance de sa tante Louise Plante en classant les documents, les notes et les fiches de son père qu'un coup de vent printanier avait éparpillés dans toute la pièce. À partir des pages de notes sur chaque génération, Catherine avait rassemblé les documents et les fiches. Pour la première génération, elle savait que le couple formé de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher avait eu treize enfants. Une fois toutes les fiches récupérées elle avait voulu les regrouper par génération. Chaque génération ayant sa couleur de fiche, cela devait être un travail relativement simple. En effet, son père avait utilisé six couleurs de fiches différentes. Puisqu'il traitait de 10 générations successives, il avait dû utiliser la même couleur de fiche deux fois. Ainsi la première génération et la septième étaient sur des fiches bleues. Catherine prit l'initiative d'inscrire sur chacune des fiches, en haut à droite, le chiffre de la génération concernée. Cet exercice nécessitait la lecture de chacune des fiches. Quelle richesse, que d'informations ainsi recueillies ! Elle découvrait l'univers des générations de la lignée des Plante à laquelle elle appartenait. Elle, qui était pourtant férue d'histoire, se demandait bien ce que son père allait faire de toutes ces informations. Son père en était encore au crayon, au papier et aux fiches. L'ordinateur qu'il utilise pourtant au travail ne fait pas partie de l'univers de son loisir, sinon pour la recherche. Quel paradoxe !

Voyant défiler devant ses yeux des dates qu'elle pouvait facilement associer à des événements historiques, Catherine imagina le projet de récits historiques rejoignant ces deux pans du vaste monde de l'Histoire du Canada. Comment entrer en contact avec ses ancêtres qui lui permettraient de mettre du vécu dans la grande histoire de ce pays ?

Une fois les fiches regroupées par génération, il lui fallait maintenant replacer dans l'ordre historique les fiches de chacune des générations. Catherine constata rapidement qu'elle ne retrouvait que douze des treize enfants de la famille de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher. Elle relut une nouvelle fois toutes les fiches bleues pour s'assurer qu'elle avait bien distingué les générations pour lesquelles les informations étaient colligées sur des fiches bleues. Peine perdue. Toutes les fiches bleues présentaient bien chacun des enfants du couple fondateur. Catherine interrogea son père à ce sujet. Celui-ci lui répondit tout bonnement : « J'ai dû manquer de fiches bleues et mes notes concernant le dernier des enfants de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher doivent tout simplement se retrouver sur une fiche d'une autre couleur. » Catherine regarda son père d'un air désespéré et lui dit tout bonnement. « Il n'y a rien à faire avec toi, tu seras toujours un peu éparpillé. » Ce dernier la regarda avec un grand sourire et il lui dit : « Je vais t'aider à retrouver cette fiche ». Le père et la fille se mirent à la tâche conjointement et la fiche manquante, consacrée à Louise Plante fut rapidement retrouvée parmi les fiches vertes. Catherine alla dans sa chambre chercher une fiche bleue

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

pour transcrire cette fameuse fiche et l'associer à son bon groupe. C'est avec un grand sourire que son père la remercia d'avoir tout remis à l'ordre. Elle l'interrogea afin de savoir s'il avait un projet pour utiliser tout ce matériel. Il lui répondit que son projet était de faire le tour de la question généalogique, sans plus. Catherine lui demanda s'il accepterait qu'elle utilise sa documentation et ses recherches pour rédiger des récits romanesques historiques. Son père lui donna son autorisation et lui dit que s'il lui manquait des informations ou des données, qu'il effectuerait volontiers des recherches pour elle. Il avait bien hâte de la lire. Catherine rangea, dans une boîte, la documentation qui ne traitait pas de la première génération des Plante en Amérique. Sa mère fut tout heureuse de voir se libérer la salle à manger de cet amoncellement de papiers. Elle déchantait rapidement quand elle comprit que Catherine avait l'intention de travailler dans la salle à manger et non dans sa chambre. Elle lui donna son accord à la condition qu'elle libère la place le vendredi midi, et ce pour tout le week-end. Catherine négocia avec sa mère afin de pouvoir demeurer dans la salle à manger les week-ends où aucun visiteur n'était attendu. Celle-ci finit par lui céder puisqu'elle savait bien qu'elle ne recevrait pas l'appui de son mari qui était trop heureux de partager sa passion avec sa fille.

La fameuse fiche retrouvée était celle de Louise Plante, cadette de la famille, née² le lundi 7 février 1678 à Château-Richer, sur la Côte-de-Beaupré. En transcrivant les données historiques, sans vraiment s'en rendre compte, Catherine choisit sa « grande tante », Louise Plante, comme interlocutrice imaginaire avec la première génération des Plante nés en Nouvelle-France. Dès lors, elle résolut de s'en tenir à l'expression tante Louise.



En 1678, au moment de la naissance de Louise Plante, Françoise Boucher-Plante, sa mère, avait déjà 42 ans et elle en était à son treizième accouchement en vingt-sept ans de mariage. Son père Jean (1) Plante avait autour de 57 ans. Son frère, l'aîné de la famille Plante, Claude (1) Plante, se maria³ quelques mois après sa naissance avec Marie Patenaude. Sa grande sœur, la première fille de la famille Plante, Marie-Françoise Plante, était déjà mariée⁴ avec Nicolas Paquin depuis 1676. Le couple avait déjà un fils, baptisé Nicolas, né⁵ en 1677. C'est donc dire que dès sa naissance en 1678, la tante Louise avait un neveu, un petit peu plus âgé qu'elle.

² Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 7 janvier 1678.

³ Registre de la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans ; voir le 7 novembre 1678.

⁴ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 18 novembre 1676.

⁵ *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* (Collection Tanguay), 1608 à 1890 ; voir l'année 1677 pour Nicolas Paquin.

et sa tante, Louise Plante Coignac

Louise Plante est la treizième enfant du couple, la cadette de la famille Plante. Dans la famille Plante, elle a été précédée par un douzième enfant, un garçon qui n'a pas vécu. Avant lui, Joseph⁶, le onzième enfant de la famille, était déjà âgé de 4 ans au moment de la naissance de celle qui sera toujours sa petite sœur, Louise. Louise Plante naît dans une grande famille composée de onze frères et sœurs auxquels s'ajoutent des cousins et cousines Boucher qui habitent dans leur voisinage immédiat, à Château-Richer, sur la Côte-de-Beaupré. Catherine l'imagine dorlotée par les nombreux enfants de son entourage et cajolée par son père qui a déjà 57 ans. C'est à travers cette grande tante et surtout à travers les réponses qu'elle va donner à ses nombreuses questions que Catherine tentera de recréer une époque, un monde. Tous les enfants Plante ne demandent qu'à reprendre vie à travers les fiches colligées par le père de Catherine; Alain Plante

Louise Plante savait bien peu de choses sur ses arrière-grands-parents à l'origine de son patronyme en Nouvelle-France. Son père ne parlait jamais de sa famille ni de son enfance en France. Tout ce qu'elle savait, c'est qu'au moment de sa naissance, ils étaient probablement tous décédés. En revanche, Louise fréquentait et connaissait bien ses grands-parents maternels, les Boucher qui étaient leurs voisins, à Château-Richer.



Jean (1) Plante est le fils de Nicolas Plante (1587-1647)⁷ et de Catherine Chauvin dite Jouinne (1601-1646) qui se sont mariés⁸ vers 1620 à Laleu, un faubourg de Laroche, dans la province de l'Aunis en France, où Nicolas possédait une vigne. Nous ne connaissons pas la date précise de la naissance ni celle du baptême de leurs enfants Jean (1) (1622 [?]-1706), Pierre (1640 [?]-1664)⁹. Heureusement, les fiches de son père permirent à Catherine de découvrir qu'au moment de l'inhumation du corps de Jean (1) Plante, l'officiant a écrit dans le registre de la paroisse de La Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer, qu'il était âgé de 84 ans¹⁰. Ces informations nous incitent à fixer sa date de naissance quelque part entre 1621 et 1622. La tante Louise ne dispose d'aucune information supplémentaire à ce sujet. En revanche, Louise Plante sait très bien que sa mère, Françoise Boucher, est la fille de Marin Boucher et de

⁶ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 15 décembre 1674.

⁷ Voir sur Internet à l'adresse suivante :

http://www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?genealogie=Plante_Nicolas&pid=3784&lng=fr

⁸ Voir sur Internet à l'adresse suivante : http://racinesrochelaises.free.fr/lr_nf_25_ip.html

⁹ Les généalogistes de l'association des familles Plante s'entendent pour reconnaître que Jean (1) Plante avait un frère, Pierre Plante (1636-1656) qui était plus jeune que lui. D'autres généalogistes lui donnent également une sœur, Marie Plante qui épousera Jean Martin en 1662 et à Mathurin Autin en 1668. Certains lui donnent même un deuxième frère, Jacques Plante (1642-1652), qu'il n'aurait pas connu. Voir le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.plantefamilles.org/HTML/dat145.htm#38>

¹⁰ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 30 mars 1706.

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

Perrine Mallet. Ces derniers sont originaires de la province de La Perche, en France. Françoise est la première des enfants de la famille Boucher à naître en Nouvelle-France. Elle est également la première enfant de la colonie à être née et à avoir été baptisée à Québec, le dimanche 22 juin 1636¹¹. Il faut se rappeler qu'à cette époque, la Nouvelle-France couvrait presque le territoire entier de l'Amérique et qu'elle ne comptait qu'une seule paroisse organisée avec un registre d'état civil : la paroisse Notre-Dame de Québec. Tous les prêtres et les missionnaires qui parcouraient ce vaste territoire prenaient en note les baptêmes, les mariages et les inhumations auxquels ils officiaient. Quand ils passaient à Québec, où se trouvent les autorités religieuses et civiles de la colonie, ils transcrivaient ou s'assuraient que soient transcrites ces informations dans le registre de la paroisse Notre-Dame de Québec, la première église du diocèse du futur diocèse de Québec. En 1659, à l'arrivée de François de Montmorency-Laval, comme vicaire apostolique, la colonie ne comptait encore que trois paroisses pratiquement formées et fonctionnelles : Québec, Montréal et Château-Richer. Mgr Laval sera nommé évêque en 1674. Il prend alors en main l'organisation de son immense diocèse avec les maigres ressources humaines dont il dispose. Jusqu'à la création de nouvelles paroisses organisées, le seul registre de l'état civil était tenu à Québec. Ce fait n'implique pas que toutes les personnes apparaissant au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec sont nées ou qu'elles se sont mariées à Québec même.

Au début de la colonie faute d'un clergé résident dans les paroisses, souvent le père ou la sage-femme ondoyait le nouveau-né, pour le protéger des limbes sans pour autant procéder plus tard à un baptême en bonne et due forme. En pareil cas, ces naissances ne sont pas inscrites au registre paroissial.

Le registre des sépultures était, quant à lui, presque impossible à tenir. Au moment du décès d'une personne, si aucun prêtre ou aucun religieux n'était dans les parages, ses compagnons l'enterraient et récitaient une prière. Personne ne prenait l'événement en note puisqu'ici, il faut se rappeler qu'au début de la colonie, la plupart des colons et des soldats ne savaient ni lire ni écrire.



Jean (1) Plante est le seul des enfants de Nicolas Plante et de Catherine Chauvin à avoir choisi d'émigrer en Nouvelle-France. Catherine, après avoir relu au moins trois fois les fiches et les documents historiques accumulés par son père, Alain, n'était pas parvenue à préciser la date d'arrivée de Jean (1) Plante en Nouvelle-France. Le nom de Jean (1) Plante apparaît dans les

¹¹ Registre de la paroisse Notre-Dame de Québec ; voir le 22 juin 1636.

documents d'époque, qui se sont rendus jusqu'à nous, que le jour de son mariage, le jeudi 1^{er} septembre 1650. Il est discret l'ancêtre. Comment est-il arrivé en Nouvelle-France ? De qui était-il l'employé ?

Jean (1) Plante est le premier d'une longue lignée de porteurs du patronyme Plante qui prendra racine en Nouvelle-France en conservant le patronyme Plante. C'est en reclassant les fiches et les documents de son père qui concernaient l'ancêtre Jean (1) Plante que Catherine s'est posé quelques questions sur cet ancêtre et sur le vécu des Plante des premières années de la colonie. C'est en réfléchissant aux réponses possibles que naîtront les rencontres inventées entre une petite Catherine Plante du 21^e siècle et sa tante Louise Plante Coignac qui vécut à une époque, à cheval entre le 17^e et le 18^e siècle. Voici les notes transcrivant les propos inventés pour ces échanges entre Catherine Plante et sa tante Louise. D'entrée de jeu, Catherine demanda candidement à sa tante Louise :



Catherine

♪ Tante Louise, savez-vous comment votre père est arrivé en Nouvelle-France ?

La réponse un peu coquine que lui fournit la tante Louise était dite de façon humoristique. Catherine était bien accoutumée à cette façon de s'exprimer. Elle y a rapidement reconnu le petit brin de malice qu'elle avait souvent pu observer dans l'œil bleu de son père Alain.

Tante Louise

♪ Au 17^e siècle, ma petite fille il n'y avait que deux façons de quitter la France pour se rendre en Nouvelle-France. Il y avait la traversée de l'océan sur un vaisseau, un bateau ou une barque de pêcheurs. Autrement il ne reste que l'arrivée par les airs grâce à la cigogne qui, comme tout le monde le sait, transporte les nouveau-nés dans leur nouvelle famille.

Catherine, qui comprenait très bien la réponse de sa tante, renchérit en lui disant :

Catherine

♪ D'accord, dans ce cas, je ne comprends pas comment il se fait que le nom de votre père ne soit jamais sur la liste des passagers¹² d'un navire, lors de son arrivée en Nouvelle-France. Il n'apparaît pas davantage lors de son voyage en aller-retour en France entre 1654 et 1655¹³. Ce court voyage avait probablement comme objectif de

¹² <http://naviresnouvellefrance.com/html/vaisseaux2/autrespassagers/autrespassagersPitPoul.html#retourautrespassagersPitPoul>

¹³ <http://naviresnouvellefrance.com/html/vaisseaux2/Rechercheequipagespassagers.html>

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

liquider la succession de ses parents maintenant que son frère et sa sœur sont, eux aussi, décédés.

Tante Louise

✂ Ma belle Catherine tu sais qu'à mon époque, peu de gens savaient écrire. Il était même très courant que des documents comme ceux-là soient incomplets ou simplement perdus. Tu serais justifiée de croire que mes contemporains qui aimaient beaucoup les avocasseries n'étaient pas très rigoureux avec leurs archives. J'imagine que c'est là une façon de faire qu'ils découvriront avec l'arrivée de l'école dans leur vie

Catherine

✂ Il me reste donc deux hypothèses, celle de la cigogne et celle du malchanceux dont on perd toujours la trace.

Tante Louise

✂ Ne soit pas cynique ma belle enfant. Mon père a probablement fait une traversée vers la Nouvelle-France sur un des navires français fréquentant la mer intérieure qu'est le magnifique fleuve Saint-Laurent ou encore sur une goélette ou sur une barque de pêcheurs de morue venus de Normandie ou du Pays basque français. Personnellement, je crois que parmi tes contemporains, des archéologues comme vous dites ont même mis à jour des traces de la présence de ces pêcheurs aux Escoumins¹⁴ à l'époque probable de l'arrivée de mon père, Jean (1) Plante.

Catherine

✂ En lisant les documents de mon père, j'ai lu quelque part qu'à cette époque, la plupart des petites gens qui émigrèrent en Nouvelle-France sont arrivés à Québec avec un contrat notarié dans lequel ils s'engageaient ordinairement pour trois ans. Ce contrat¹⁵ leur assurait la traversée, un salaire annuel et même le voyage de retour si tel était leur choix. Les communautés religieuses, les marchands, les seigneurs et les propriétaires terriens se procuraient ainsi du personnel et espéraient peupler graduellement la nouvelle colonie tout en épargnant le coût de la traversée du retour en France. Les recherches de mon père m'ont appris que l'employé qui décidait demeurer en Nouvelle-France, au terme de son contrat de trois ans, se voyait octroyer une concession à défricher pour qu'il puisse s'établir au pays. Si je comprends bien cette façon de faire et que je la jumelle au fait que Jean (1) Plante se voit octroyer une concession en 1652, n'êtes-vous par d'accord avec moi pour dire qu'il serait arrivé en Nouvelle-France tout probablement en 1649 ?

¹⁴ <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=350>

¹⁵ <http://pilon.jigsy.com/files/documents/Serie%2010F-Les%20filles%20du%20roi%20et%20les%20Pilon.pdf> ;
Lire principalement le 1^{er} paragraphe.

Tante Louise

✂ Il est tout à fait indéniable qu'on lui a attribué une première concession en 1652¹⁶, mais cela ne nous permet pas d'affirmer qu'il soit arrivé en 1649. Ma mère et mon père ont toujours été discrets sur leurs fréquentations. Ma chère Catherine, ton père a certainement mis la main sur le registre du gouverneur où étaient inscrites les dates d'arrivée et de départ des navires au port de Québec autour de 1650¹⁷.

Catherine

✂ J'ai effectivement vu cela quelque part dans les notes que mon père a prises à partir de ses lectures des travaux d'un de nos contemporains, l'historien Marcel Trudel. Ce dernier a fait un immense travail sur les immigrants en Nouvelle-France pour la période couverte entre 1632 et 1662.

Tante Louise

✂ J'ai connu des Trudel dans la paroisse de l'Ange-Gardien¹⁸ que nous devons traverser pour aller de Québec à Château-Richer. Peut-être sont-ils parents ?

Catherine

✂ Tante Louise, l'historien Marcel Trudel nous apprend que le nom de Jean (1) Plante n'apparaît sur la liste des passagers d'aucun des bateaux qui mouillèrent à Québec à cette époque. À partir du mois d'août 1649, six navires en provenance de la France jetèrent l'ancre à Québec. Les travaux de monsieur Trudel nous apprennent que « Le Saint-Jean » arriva à Québec le 10 juillet 1650, précédant de quelques jours « Le Chasseur », qui accosta au port de Québec le 14 juillet 1650 et finalement « Le Cardinal », qui jeta l'ancre le 8 septembre 1650.

Tante Louise

✂ Ma chère Catherine, ce monsieur Trudel te fournit des informations qui devraient t'inciter à te poser certaines questions. À partir du fait que mes parents, Jean (1) Plante et Françoise Boucher, se sont mariés le jeudi 1^{er} septembre 1650, tu peux éliminer l'hypothèse d'une arrivée sur « Le Cardinal ». S'il est arrivé en Nouvelle-France sur un des deux navires qui y sont arrivés plus tôt en juillet, nous devons admettre qu'il a été très fougueux dans son entreprise sentimentale, dans le contexte où il lui fallait arriver en Nouvelle-France, faire connaissance avec les gens, se trouver du travail, rencontrer son amoureuse, la fréquenter, la demander en mariage. De plus, il fallait qu'il rencontre préalablement un prêtre. Ce dernier devait principalement faire les vérifications d'usage

¹⁶ <http://fgienr.com/vadnais/documents/plante2.html>

¹⁷ <http://naviresnouvellefrance.com/html/pages16491652.html>

¹⁸ <http://pages.videotron.com/rock35/pagetrudel.html>

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

sur le réel célibat du nouvel arrivant, à savoir s'il n'avait pas laissé en France une femme et des enfants. Comment s'y prenait-il ? Probablement en publiant les trois bans de mariage qu'exige la loi. Ne trouves-tu pas ça un peu serré comme calendrier ? Tout cela ne lui ressemble pas.

Catherine comprit rapidement que sa tante Louise ne pourrait l'aider à résoudre cette énigme qui continuera de hanter les généalogistes amateurs et professionnels de la famille Plante. Catherine avait relevé, elle aussi, que leur mariage était enregistré dans le registre paroissial,¹⁹ de la paroisse Notre-Dame de Québec. L'officiant y a même mentionné que la publication des bans avait été faite aux prônes des messes du 31 juillet, du 10 août et du 14 août 1650. Ces dates laissent à l'ancêtre Jean (1) Plante que trois semaines pour arriver, s'installer, fréquenter Françoise et faire sa grande demande à Marin Boucher. Effectivement, c'est un peu court. Le mariage a été célébré dans la maison de Marin Boucher comme en fait foi le texte du registre lui-même. La maison de Boucher servait probablement de lieu de rassemblement pour les colons de Château-Richer et des environs. Le missionnaire itinérant qui a béni leur mariage était de passage à Château-Richer. Il a ultérieurement enregistré le mariage dans le registre de la paroisse Notre-Dame de Québec, seule paroisse de la Nouvelle-France, à cette époque.

En rêvassant, Catherine imagina son propre scénario de l'arrivée de Jean (1) Plante en Nouvelle-France. Pour elle, ce qui correspondrait le mieux à la façon de faire de Jean (1) Plante le ferait voyager en dehors des circuits officiels. Elle croyait qu'il avait dû effectuer ses deux traversées en s'engageant auprès des pêcheurs français qui venaient passer une saison sur les rives du Saint-Laurent pour pêcher, saler et faire sécher la morue qu'ils rapportaient en Europe pour en faire le commerce. Une fois sur place, il a dû s'engager, probablement auprès de Marin Boucher ou d'un autre résident, moyennant le gîte et le logement pour une période inconnue. La famille Boucher s'était définitivement fixée à l'été de 1646, en prenant possession d'une concession à Château-Richer sur les terres du seigneur Olivier Le Tardif de Honfleur, associé dans la Compagnie des Cent-Associés. Ce dernier avait acquis un huitième de la seigneurie de Beaupré en avril 1646.

Catherine s'imagina que la famille de Marin Boucher avait eu besoin de main-d'œuvre pour réaliser rapidement les travaux qui les mettraient à l'abri pour l'hiver. De toute évidence, il leur fallait rapidement ériger la maison et les bâtiments requis pour la famille, les récoltes, la vache et les poules de la famille. Les terres qui pouvaient être ensemencées devaient l'être pour leur assurer une récolte de légumes et de céréales ainsi que le fourrage requis pour les animaux. Elle aimait croire que Jean (1) Plante s'était ainsi intégré à la famille Boucher comme employé.

¹⁹ Registre de la paroisse Notre-Dame de Québec ; voir le 1 septembre 1650.

Il y avait connu la jeune Françoise qu'il demanda en mariage. Il serait donc arrivé, selon elle, entre 1646 et 1649, et qu'il aurait été à l'employé de son futur beau-père avant de s'installer dans le voisinage immédiat du clan Boucher auquel il s'est intégré par son mariage avec la jeune Françoise.



En feuilletant les pages reproduites et les notes de son père, Catherine était machinalement passée plusieurs fois sur deux pages sur lesquelles étaient décrites des diapositives. Ces descriptions lui laissaient croire que ces photos avaient été prises lors d'un rassemblement des familles Plante, à Château-Richer à l'été 1993²⁰, à l'occasion d'une fête organisée pour souligner le 350^e anniversaire de l'arrivée de Jean (1) Plante à Québec. Paul A. Plante dans l'introduction à son *Volume I de la généalogie des Plante*, retient l'année 1647²¹ comme étant l'année probable de l'arrivée de l'ancêtre Jean (1) Plante en Nouvelle-France. D'autres généalogistes de la famille Plante retiennent plutôt l'hypothèse de l'année 1649. Leur choix s'appuie sur le fait que l'on octroyait des lots aux colons qui choisissaient de rester en Nouvelle-France au terme des trois années de leur contrat d'engagé. La vérité devrait se trouver quelque part entre 1643 et 1649. Il aurait alors été âgé entre 22 et 28 ans. Catherine trouvait que ces nouvelles données bouscullaient peu le cours probable de l'histoire. Tout en se remémorant les textes qu'elle venait de lire, elle se mit à rechercher la boîte de plastique jaune qui devait contenir la vingtaine de diapositives décrites. Elle n'était de toute évidence pas dans la salle à manger avec toute la documentation recueillie. Elle dut attendre le retour de son père pour que celui-ci lui remette la petite boîte de diapositives qu'elle remercia en le taquinant :

Catherine

✂ Papa, merci pour ces pièces d'anthologie d'une époque presque lointaine. Heureusement que tu leur as assuré de bonnes conditions de conservation sinon, je n'aurais eu droit qu'à des artefacts fragiles et poussiéreux. Si tu me le permets, je vais les copier dans un format moins fragile et surtout plus facile à gérer par mon ordinateur. Je t'en ferai une copie sur un support électronique de type USB.

Alain Plante

✂ Un peu de respect pour les archives de ton père. Tu sauras, ma fille, que ces photos ont été prises avec un appareil qui, à ce moment-là, était à la fine pointe de la technologie. Si tu veux faire une œuvre utile, je peux te confier toutes mes photos de

²⁰ Et al. ; *La famille Plante, Histoire et Généalogie*, 2001 ; Publication de l'association des familles Plante, Photos des pages d'introduction.

²¹ PLANTE, Paul A. ; *Famille Plante Families*, vol. I ; 2010, Voir le texte d'introduction.

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

famille et toutes mes diapositives pour que tu les remettes au goût du jour avec la technologie actuelle.

Catherine

✂ Cher papa ! Tu ne manques jamais une occasion pour tenter de nous confier des tâches que tu te promets de réaliser depuis déjà quelques années. Pour le moment, j'ai assez de travail avec les ancêtres. L'époque contemporaine devra attendre son tour à moins que tu décides de t'y mettre.

Alain Plante

✂ Je ferai cela au moment de ma retraite, le rétorqua son père. D'ici là, la technologie dans ce domaine va certainement s'améliorer encore un peu. Ainsi, je vais t'éviter de devoir reprendre tout ce travail dans quelques années.

Catherine

✂ Je te reconnais bien là, mon cher papa, prévoyant et habile à t'entourer de collaborateurs avec qui tu partages la tâche.

Les jours qui suivirent, à chaque instant libre, Catherine disparut dans sa chambre pour transférer les diapositives de son père en données informatiques. Ses équipements s'y trouvant, elle délaissa ainsi les archives qui trônaient toujours sur la grande table de la salle à manger, au grand désespoir de sa mère qui se contenta de lui dire :

La mère de Catherine

✂ Catherine, tu es bien la digne fille de ton père, comme lui, tu laisses ton projet de récit historique en plan dans la salle à manger pour en aborder un autre sur ton bureau, dans ta chambre. Ma fille, tu agrandis ton jardin et je constate que les mauvaises herbes vont bientôt l'envahir. Ne compte surtout pas sur moi pour désherber l'espace ou pour tondre l'inévitable troupeau de moutons qui commence déjà à envahir la place.

Catherine

✂ Maman, avons-nous des invités prochainement ? Si c'est le cas, je ramasse tout mon matériel actuellement sur la grande table de la salle à manger, sinon je considère que je ne dérange personne.

La mère de Catherine

✂ Tu me déranges. Ce seul motif devrait suffire. Tu sais combien je n'aime pas vivre dans un tel capharnaüm. Dans la salle à manger ainsi occupée, on peut à peine souffler sans risquer de mêler les précieux papiers que ton père y avait accumulés et avec lesquels tu es censée t'amuser.

Catherine

✂ Maman, je termine la sauvegarde des diapositives de papa en fichiers numérisés et je m'attaque à la poussière et aux moutons qui ont envahi la salle à manger. Je te le promets.

La mère de Catherine

✂ J'ai bien hâte de voir ça, ma fille.

Catherine n'avait pas renoncé à son projet de récit historique. Les diapositives de son père illustraient les plaques commémoratives et les maisons ancestrales qui occupaient aujourd'hui la terre de ses ancêtres. Elle imaginait le Château-Richer de l'époque. Les bâtiments de bois aux toits couverts de chaume. Quelques-uns avaient une cheminée témoignant du lieu de résidence des pionniers de la colonie. Les autres étaient des entrepôts ou des bâtiments de ferme abritant des animaux et des réserves de foin et de fourrage. Le grand-père, Marin Boucher, qui était maçon de son métier, a certainement travaillé à la réalisation de plusieurs de ces cheminées autour desquelles s'organisait la vie familiale, pour la préparation des repas et pour survivre au froid hivernal qui règne en ce pays.

D'après les écrits et les documents d'époque, à Château-Richer, les Boucher et les Plante ont respecté les directives du gouverneur de la Nouvelle-France. Ils ont regroupé leurs habitations et leurs bâtiments de façon à ne pas être isolés les uns des autres. Ils pouvaient ainsi s'entraider et mieux se protéger contre les éventuelles attaques des Indiens qui menaçaient toujours un peu la vie de la colonie. Les Iroquois aimaient s'attaquer aux colons isolés qui défrichaient ou cultivaient la terre, seuls, loin de leur résidence et surtout loin de l'aide que pourrait leur apporter un voisin.

Quelques photos illustrant le rassemblement des familles Plante de 1993 révélaient à Catherine des Plante d'aujourd'hui personnifiant Jean (1) Plante et Françoise Boucher le jour de leur mariage, le 1^{er} septembre 1650. À les voir, elle ne peut s'empêcher de croire que 350 ans plus tôt Françoise et Jean (1) n'avaient certainement pas eu le privilège de porter des « hardes » aussi neuves, même le jour de leur mariage. Seul Marin Boucher, dans ses habits, hérités²² de Samuel de Champlain, mort en décembre 1635 pouvait ainsi bien paraître à la condition que

²² http://www.claude.dupras.com/les_boucher.htm ; lire les 13^e et 14^e paragraphes.

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

celle-ci soit toujours à sa taille ? Marin Boucher et Samuel de Champlain s'étaient liés d'amitié pendant l'hiver 1634 que Marin passa au Fort Saint-Louis de Québec, en attendant l'arrivée de sa femme Perrine et des enfants, au printemps 1635, pour s'installer. Comme en fait état le registre des mariages de la paroisse Notre-Dame de Québec, leur mariage n'a pas été célébré dans une église, il n'y en avait pas encore à Château-Richer. Il fut plutôt célébré dans la résidence de Marin Boucher, le père de la mariée qui, selon ce que nous pouvons en déduire, servait de lieu pour les activités du culte lorsqu'un missionnaire passait par la Côte-de-Beaupré.



Françoise Boucher n'avait que 14 ans au moment de son mariage avec Jean (1) Plante qui avait 29 ans, soient 15 de plus. Le couple s'installa à Château-Richer près des beaux-parents et des aînés des enfants Boucher, formant ainsi une petite communauté tissée serrée. Cette proximité avait également l'avantage de permettre aux colons de se protéger mutuellement des attaques sournoises des Iroquois. Malgré les lourdes tâches de la terre et les nécessités de défrichage, nos ancêtres créèrent une grande famille, ils sont à l'origine d'une dynastie fière de son patronyme. Règle générale, les enfants naissent avec un écart d'un an, de deux, mais jamais plus trois ans. La famille se construit au rythme des maternités de garçons et de filles Plante, jusqu'à la petite dernière, la tante Louise. Tous les descendants du couple formé de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher sont nés à Château-Richer.

- 1- L'aîné de la famille de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher, sera baptisé Claude (1) Plante²³. Il est né le dimanche 26 janvier 1653.
- 2- Deux ans plus tard, soit le mercredi 27 janvier 1655 naîtra Marie-Françoise Plante²⁴, l'aînée des filles.
- 3- Le troisième enfant et deuxième fils : Jacques (1)²⁵ Plante est né en 1657. Certains généalogistes retiennent la date du 7 octobre comme jour de la naissance, cette information n'a pu être validée par les recherches de mon père, dans les registres de l'époque ;
- 4- Le quatrième enfant et troisième fils : Georges²⁶ Plante est né en 1659. Ici encore, certains généalogistes retiennent la date du 26 août comme jour de la naissance.

²³ Registre de la paroisse Notre-Dame de Québec ; voir le 4 février 1653.

²⁴ Registre de la paroisse Notre-Dame de Québec ; voir le 12 février 1655.

²⁵ JETTÉ, René ; Travaux de généalogie et d'après les âges déclarés aux recensements de 1666, 1667 et 1681.

²⁶ SÉNÉCAL, Jean-Guy ; à partir des travaux de Benjamin Sulte dans son *Histoire des Canadiens-français* et d'après les âges déclarés aux recensements de 1666, 1667 et 1681.

Cette date n'a pu être validée par les recherches de mon père dans les registres paroissiaux de l'époque ;

- 5- Le cinquième enfant et le quatrième fils : Jean (2)²⁷ Plante reprendra le prénom de son père. Il est né en 1661. Certains généalogistes retiennent la date du 6 juin comme jour de sa naissance. Encore une fois, cette information n'a pu être validée par les recherches de mon père dans la documentation d'époque disponible ;
- 6- Le sixième enfant et le cinquième fils : Thomas (1)²⁸ Plante est né le jeudi 17 janvier 1664. À partir de lui, les baptêmes des enfants Plante apparaîtront au registre des baptêmes de la paroisse de La Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer.

À l'automne 1664, l'ancêtre Jean (1)²⁹ laissa sous la protection et aux bons soins de sa belle-famille, sa femme et ses 6 enfants dont l'aîné avait 9 ans et le petit dernier, tout au plus 10 mois. Il reprit la mer pour retourner en France, probablement pour régler la succession de ses parents et celle de son jeune frère maintenant décédé. Catherine s'imaginait bien que Jean (1) Plante allait également y faire ses adieux à sa mère patrie, à ses amis et parents, puisque sa vie, sa femme et sa famille étaient maintenant à Château-Richer, en Nouvelle-France. Les règlements de ces successions l'enrichirent probablement un peu. D'ailleurs, ces gains lui permettront, à son retour au bercail, de réaliser quelques transactions en vue de bien établir ses fils et ses filles, le moment venu. Comme nous l'avons précédemment vu, encore une fois, il n'y a aucune trace de ce voyage sur les listes des passagers des navires qui firent la traversée entre la France et la Nouvelle-France. Cependant, on le déclare absent sur la liste des résidents de la colonie tenue par le gouverneur. Catherine en resta donc sur son hypothèse des moyens de transport utilisés par Jean (1) Plante pour traverser l'océan pour son voyage en France Jean (1) Plante nous paraît ainsi comme étant un homme discret, qui ne fait pas beaucoup de bruit.

Jean (1) Plante était de retour à Château-Richer au printemps 1665. Une fois encore, on ne sait pas par quel moyen de transport marin. La vie reprit son cours, les naissances également chez Jean (1) Plante et Françoise Boucher :

- 7- Le septième enfant, le sixième fils : Pierre (1)³⁰ Plante est né le mercredi 7 avril 1666 ;

²⁷ SÉNÉCAL, Jean-Guy ; à partir des travaux de Benjamin Sulte dans son *Histoire des Canadiens-français* et d'après les âges déclarés aux recensements de 1666, 1667 et 1681.

²⁸ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 3 février 1664.

²⁹ <http://genforum.genealogy.com/plante/messages/339.html>, lire le 8^e paragraphe.

³⁰ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 7 avril 1666.

- 8-** Le huitième enfant, le septième fils : François (1)³¹ Plante est né le lundi 3 décembre 1668 ;
- 9-** Le neuvième enfant et deuxième fille; Geneviève ³² Plante est née le vendredi 10 avril 1671 ;
- 10-**Le dixième enfant et troisième fille : Angélique Plante³³ est née le lundi 9 janvier 1673 ;
- 11-**Le onzième enfant et huitième fils : Joseph Plante³⁴ est né le samedi 15 décembre 1674. Il sera le seul des enfants à ne pas se marier. On peut imaginer qu'il demeura sur « le bien paternel » même après que son frère eut pris le relais ;
- 12-**Le douzième enfant et le neuvième fils : Un garçon³⁵ est né le mardi 10 novembre 1676, il ne vécut pas. On ne lui a pas donné de prénom ;
- 13-** Le treizième enfant et quatrième fille de la famille de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher qu'ils prénommèrent Louise Plante³⁶, naîtra le lundi 7 février 1678. Elle sera leur « petite dernière à son père ».

En consultant régulièrement les fiches de son père, Catherine découvrit que tous les enfants de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher sont nés et ont été élevés dans leur petite maison de 15 pieds sur 22 pieds³⁷, à Château-Richer, sur la côte de Beaupré. Les quatre premiers héritiers de Jean (1) Plante ont probablement été ondoyés par la sage-femme ou par leur père, dès leur naissance, à la maison paternelle. Lors de sa visite, le missionnaire qui passait par la Côte-de-Beaupré suppléait parfois à la cérémonie du baptême, probablement en bénissant simplement le nouveau-né, puisque l'enfant avait déjà été baptisé par les bons soins de ses parents. Par la suite, le missionnaire enregistrait la naissance des enfants, pour lesquels il avait suppléé au baptême, dans le registre de la paroisse Notre-Dame de Québec, paroisse à laquelle il était rattaché. Ainsi, les enfants pour qui le missionnaire n'avait pas suppléé au baptême ne se retrouvent pas inscrits dans un registre paroissial. À partir de l'ouverture des registres et l'arrivée d'un prêtre résident à Château-Richer, en 1661, les naissances et les baptêmes des enfants Plante apparaîtront dans les registres de la paroisse ; La Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer, comme il se doit. Pourtant, Jean (2), le cinquième enfant du couple, selon la fiche complétée par le père de Catherine, serait né à Château-Richer en 1661. Dans aucun

³¹ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 4 décembre 1668.

³² Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 25 avril 1671.

³³ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 10 janvier 1673.

³⁴ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 15 décembre 1674.

³⁵ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 10 novembre 1676.

³⁶ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 7 février 1678.

³⁷ <http://freepages.genealogy.rootsweb.ancestry.com/~etoilus/n3071.htm> ; lire le 18^e paragraphe de la note suivant Nicolas.

registre paroissial, il n'est fait aucune mention du lieu du baptême de ce baptême en 1661. Catherine se posa plusieurs questions : Jean (2) (fils) a-t-il lui aussi été ondoyé à la naissance ? Probablement. Le missionnaire ne passait plus de famille en famille, puisqu'il y avait maintenant un prêtre qui résidait de façon permanente à Château-Richer. Jean (1) Plante a-t-il amené son fils qu'il avait lui-même ondoyé à l'église ? Il est possible d'imaginer que Jean (2) n'a probablement pas été conduit sur les fonts baptismaux. Cela expliquerait qu'on ne retrouve aucune trace de sa naissance dans le registre de la paroisse de son village. C'est en consultant les données de divers recensements que nous situons la naissance de ce fils, né au 5^e rang, dans la famille Plante. Ce n'est qu'à partir de Thomas (1), né en 1664, que tous les enfants de Jean (1) et de Françoise apparurent systématiquement dans le registre de la paroisse La Visitation-de-Notre-Dame, de Château-Richer.

Jusqu'en novembre 1676, date du mariage³⁸ de Marie-Françoise à Nicolas Pasquin, la petite maison des Plante était bien remplie. Force est de constater qu'il y avait beaucoup de bouches à nourrir, de jeunes à vêtir et à loger autour du foyer de la petite maison. Il fallait même parfois en soigner avec les moyens du bord et les connaissances acquises des Amérindiens amis.

Le premier mariage d'un des enfants de la famille fut celui de Marie-Françoise qui épousa Nicolas (1) Paquin. Ce dernier était maître menuisier (charpentier du roi)³⁹ à la fabrique de Château-Richer⁴⁰. Il sera également fermier comme tous les colons de la Nouvelle-France. Leur mariage fut célébré le mercredi 18 novembre 1676, une semaine après la naissance et le décès⁴¹ du dernier héritier mâle de la famille de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher. Ce dernier enfant ne fut pas baptisé et on ne lui donna même pas de prénom. Il est devenu un anonyme. Le nouveau jeune couple s'installa d'abord à Château-Richer, probablement chez les Plante avant d'acheter la terre no 11 au cadastre⁴² de l'île d'Orléans, dans la paroisse de la Sainte-Famille où ils devinrent des notables.



Catherine

³⁸ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 18 novembre 1676.

³⁹ https://www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?genealogie=Paquin_Nicolas&pid=3774

⁴⁰ La fabrique de Château-Richer est un organisme sans but lucratif qui gère chacune des paroisses du Québec. Il y avait probablement des travaux reliés à la paroisse, à l'église, du presbytère ou à l'école (couvent). Un charpentier royal était alors payé plus du double d'un laboureur ou d'un soldat (150 livres versus 60 livres par an).

Cf.: https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Pasquin_a

⁴¹ Ibid. # 34.

⁴² Au cadastre actuel cette terre se situe au numéro 231 à 233, soit la dernière habitation de la paroisse de la Sainte-Famille en se dirigeant vers la paroisse Saint-Pierre.

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

✂ Tante Louise, quelles étaient les activités de l'enfant que vous avez été ?

Tante Louise

✂ Toute jeune je jouais avec le chien, gardien de la maisonnée, et je courrais après les poules, au grand désespoir de ma mère. Je suivais partout mes grandes sœurs Geneviève et Angélique et j'essayais de m'intégrer à leurs jeux et activités. J'aidais ma mère ou je nuisais à ma mère qui tentait d'accomplir ses nombreuses tâches domestiques. Mes sœurs m'ont dit que, le soir, il n'y avait que mon père pour s'occuper de moi.

Catherine

✂ Tante Louise, avez-vous fréquenté l'école quand vous étiez enfant ?

Tante Louise

✂ Ma pauvre petite fille ; en 1674⁴³, avant même ma naissance, il existait déjà une première école à Château-Richer. Elle était destinée uniquement aux garçons. En 1689⁴⁴ arrivèrent les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame⁴⁵ qui prirent en charge les filles. Puisque nous habitions près de l'école, le moment venu, malgré mon âge, j'ai eu la chance de fréquenter un peu l'école et d'y être initiée à la lecture et à l'écriture, mais surtout au petit catéchisme

Une fois mariée, j'ai suivi mon mari et nous nous sommes installés à Québec où il exerçait son métier de menuisier. Dans ma vie de mère de famille, j'ai très peu eu l'occasion de lire et d'écrire. Voilà donc pourquoi j'ai perdu le peu d'habiletés acquises enfant. Dans la ville, près de chez nous des écoles existaient. Dans ce contexte, nos enfants ont pu apprendre à lire, à écrire et à compter. Ainsi, notre fils aîné, Pierre, né en 1704, signera le registre de la paroisse Notre-Dame de Québec, lors de son mariage⁴⁶ avec Françoise Michelon, le 24 octobre 1728. Son épouse également signera le registre. Mes deux filles, Marie-Thérèse et Marie-Louise ont également appris à lire, écrire et compter. Si ton père a bien effectué sa recherche, il devrait te confirmer mes dires. Avant de se marier, durant les longues journées d'hiver, notre fille, Marie-Thérèse, a même appris à son père, Pierre Coignac, à signer son nom. Pour ma part je n'ai pas trouvé utile de m'y remettre.

⁴³ Cf le site Première école de garçons à Château-Richer.

⁴⁴ Ibid.,

⁴⁵ <https://histoire-du-quebec.ca/chateau-richer>

⁴⁶ Registre de la paroisse Notre-Dame de Québec ; voir le 24 octobre 1653.

La situation était bien différente à l'île d'Orléans. Dès 1684,⁴⁷ Messire François Lamy, curé fondateur de la paroisse Sainte-Famille demande aux Sœurs de la Congrégation Notre-Dame de venir s'installer dans sa paroisse. Deux premières religieuses enseignantes arrivent à l'automne de la même année. Savais-tu ma nièce, que c'est le plus ancien établissement hors Montréal de cette congrégation religieuse, de femmes non cloîtrées, fondée à Montréal, en Nouvelle-France, par Marguerite Bourgeoys. L'année suivante, on construit un premier couvent, donc une première école. Les enfants de l'île d'Orléans, particulièrement ceux de la paroisse Sainte-Famille auront ainsi la chance d'apprendre à lire, à compter et à écrire sans oublier le petit catéchisme, dès leur jeune âge. Les enfants de mon frère Claude (1) Plante et ceux de ma sœur Marie-Françoise Plante, qui a épousé Nicolas (1) Paquin en 1676, étaient certainement du lot. D'ailleurs, deux des enfants de mon frère Claude (1) ; mon neveu Charles Plante aujourd'hui curé de la paroisse Notre-Dame de Québec y a fait ses premiers apprentissages. Je crois ne pas me tromper en affirmant que ça a également été le cas de sa sœur, Marguerite Plante, que je n'ai personnellement pas connue puisqu'elle a quitté l'île d'Orléans très jeune pour faire sa vie chez les religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Catherine

✂ Chère tante, mon père a effectué des recherches et a développé la branche de votre frère François (1), branche à laquelle je suis greffée. J'ai effectué quelques recherches par moi-même et j'ai validé vos dires. J'ai même constaté que dans les documents d'époque que le patronyme s'écrit souvent Coignac et parfois même Cognac pour parler des gens qui sont de la même famille.

Tante Louise

✂ Ceux qui abusent de ce divin breuvage peuvent commettre cette faute. Mon beau-père s'appelait Claude Coignac dit Lajeunesse⁴⁸. Mon beau Pierre m'a dit que son père est né en France, vers 1649. Il est arrivé⁴⁹ en Nouvelle-France en août 1665, comme soldat de la compagnie de Sorel du Régiment de Carignan. Sa mère, Françoise Siméon, parfois nommée Simon et même Simone, est née en France en 1646. Elle est venue en Nouvelle-France dans le groupe des Filles du Roy⁵⁰. Leur mariage est noté au registre

⁴⁷ <https://www.journaldequebec.com/2021/07/18/en-images-voici-9-choses-a-savoir-sur-la-plus-ancienne-paroisse-de-lile-dorleans>.

⁴⁸ En Nouvelle-France, on retrouve 1183 soldats dont le nom de guerre est Lajeunesse.

<https://actu.fondationlionelgroulx.org/Noms-de-guerre-en-Nouvelle-France-L-039-impact-des-noms-de-guerre-des.html>.

⁴⁹ <http://www.migrations.fr/compagniescarignan/compagniedesorel.htm>

⁵⁰ http://www.migrations.fr/FILLE_A_MARIER/FILLEAMARIER.htm#S

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

de la paroisse Saint-Pierre de Sorel en 1674, alors qu'ils habitaient Boucherville. Claude Coignac dit Lajeunesse, leur père, est décédé en 1679. Leur mère se remaria quelques mois plus tard avec Gilles-François Dufault qui était lui aussi arrivé en Nouvelle-France comme soldat de la Compagnie de Sorel du régiment de Carignan. Mon Pierre et sa jeune sœur Marie-Anne ont été élevés par le couple formé de Gilles-François Dufault et Françoise Siméon qui leur ont donné cinq demi-frères et une demi-sœur. Parmi les demi-frères de Pierre Coignac, il y a François-Gilles, de 7 ans son cadet, qui épousera Véronique Plante, la fille de mon frère Georges Plante et de sa femme, Marguerite Crépeau de la paroisse Saint-Jean de l'île d'Orléans.

Tante Louise

✂ C'est une histoire bien curieuse, que celle de notre première rencontre. Tu m'as dit tout à l'heure que tu étais de la lignée de mon frère François (1). François (1) est de 10 ans mon aîné. De plus, il est le huitième enfant de la famille, le septième fils de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher, nos parents. Mon frère François (1) a épousé, en premières noces ; Louise Bérard Lépine, la fille aînée de Gabriel Bérard dit Lépine et de Geneviève Hayot, qui possédaient des terres sur la Seigneurie d'Autray, dans la région du lac Saint-Pierre, du côté de Berthier en haut. Au tournant du 17^e au 18^e siècle, devant la menace incessante des Iroquois, Gabriel Bérard et sa famille ont quitté le lac Saint-Pierre pour s'établir à Neuville, dans la seigneurie de Dombourg ou de la Pointe-aux-Trembles, à sept lieux avant Québec sur la rive nord du fleuve. C'est avant tout pour des raisons de sécurité, qu'en 1683, Gabriel Bérard et les siens sont venus vivre chez ses beaux-parents Hayot qui y étaient installés depuis quelques années déjà.



Catherine

✂ Comment votre père Jean (1) Plante prépara-t-il sa succession ?

Tante Louise

✂ Le 22 février 1694, mon père et ma mère qui étaient alors âgés respectivement, de 73 et 58 ans, réunirent tous leurs enfants dans la maison familiale de Château-Richer. À cette occasion, en présence du notaire Étienne Jacob⁵¹, ils disposèrent de leurs biens en se donnant en faveur de leur fils François (1). Cette expression signifiait que le bénéficiaire de la donation s'engageait à faire

⁵¹ <http://freepages.genealogy.rootsweb.ancestry.com/~etoilus/n3068.htm> ; lire la note après Jean Plante.

vivre ses parents jusqu'à leur mort et à faire vivre avec eux et leurs deux enfants encore mineurs.⁵² Cela concernait donc d'abord mon frère Joseph qui n'avait que 20 ans. J'étais l'autre enfant concernée, Louise la cadette de la famille, âgée de 16 ans. À cette époque, la majorité des filles s'atteignait le jour de notre vingt-cinquième anniversaire de naissance. Alors que celle des garçons s'acquerrait à trente ans. Tous les enfants mineurs devaient obtenir l'autorisation de leurs parents avant de pouvoir se marier. C'était la loi en ce temps-là. De plus, en devenant propriétaire des biens de notre père, François (1) s'engageait à respecter les engagements de ce dernier envers ses autres enfants, dont celles de payer à chacun de ses frères et sœurs mariés, qui n'avaient pas encore été payés, la somme de 150 livres, en remplacement de la somme de 200 livres promise par les parents au moment du mariage de chacun de leurs enfants. Mon frère François (1) se maria⁵³ à l'automne de la même année, le 26 octobre 1694, juste à la fin des récoltes, si je me souviens bien, me dit-elle en prenant une grande respiration.

Catherine

✂ Je suis bien consciente que cet exercice est bien fatigant pour vous. Je vous suis à travers tout cela, mais je ne vois pas venir votre amoureux.

Tante Louise

✂ Catherine, sois patiente, ne me bouscule pas, je ne suis plus une jeunesse, tu sais ! Laisse un peu de temps à ta vieille tante. Il me faut un peu plus de temps pour jongler à cette époque et à ramasser tous mes souvenirs pour enfin remettre un peu d'ordre là-dedans. Je n'ai pas de notes pour m'aider et de toute façon, je ne saurais pas les lire. Je devrais attendre le passage de mon fils ou d'une de mes filles pour qu'on me les lise.

Mon frère François (1) et sa jeune épouse sont venus habiter la maison paternelle qui était la leur. À l'époque, nous étions seulement six dans la maison des Plante de Château-Richer. La maison de nos parents avait logé davantage de personnes, il y a à peine quelques années. À l'automne 1694, nous vivions mes parents, mon frère François (1) et Louise, sa jeune épouse, notre frère Joseph et moi dans la maison ancestrale, la même que notre père avait construite. J'étais alors âgée de 16 ans et ma nouvelle belle-sœur, Louise Bérard, avait tout juste 20 ans. Nous nous sommes rapidement liées d'amitié.

⁵² Jusqu'en 1792, la majorité s'acquerrait à 25 ans pour les filles et à 30 ans pour les garçons. Cf. : [L'âge de la majorité - Ma GénéalogieMa Généalogie \(patrickdeveaux.fr\)](#) .

⁵³ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 26 octobre 1694.

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

Catherine

♪ Je ne vois toujours pas venir votre beau Pierre (1).

Tante Louise

♪ Quelle impatience, jeune fille, quelle impatience. Je ne peux te résumer ma jeunesse en deux phrases. Il faut que tu saches ce que je vivais en ce temps-là.

Catherine

♪ C'est beau, je vous promets de ne plus vous interrompre.

Tante Louise

♪ Graduellement, la maisonnée reprit son rythme de vie avec l'arrivée successive de trois fils, nouveau-nés. Le grand-père Jean (1) était des plus heureux de vivre entouré de trois petits-fils qui perpétueraient son nom. Ils s'ajoutaient à la joyeuse tralée de petits Plante à laquelle il faut ajouter des Paquin, des Cauchon et des Chabot. Voudrais-tu savoir, ma belle enfant, combien j'avais de neveux et nièces en 1695, l'année de la naissance du fils aîné de mon frère François (1) ?

Catherine

♪ Bien sûr, si vous vous en souvenez.

Tante Louise

♪ Ma belle Catherine, selon mon bon souvenir, en 1695 ;

- J'étais alors âgée de 17 ans et je vivais toujours chez mon frère **François (1)** avec mon frère Joseph et nos parents. Nous étions toujours à Château-Richer. Deux de mes sœurs mariées habitaient Château-Richer ; Geneviève et sa famille. Déjà six de mes frères mariés et sont tous installés dans les paroisses de l'île d'Orléans.
- Mon frère **Claude (1)** et sa première femme, Marie Patenaude, vivaient sur une terre de la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans. À cette époque, ils avaient déjà neuf enfants, dont six étaient des garçons. Après son deuxième mariage, Claude ira vivre dans la paroisse de Saint-Laurent, sur la terre de sa deuxième épouse Catherine Dufresne, veuve Rouleau, laissant sa terre de la paroisse Sainte-Famille à ses enfants.
- Ma sœur aînée **Marie-Françoise** qui vivait maintenant sur une terre de la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans, avec son mari Nicolas Paquin. Elle avait déjà vécu onze maternités, qui lui ont permis de donner naissance à six garçons et cinq filles.

- Mon frère **Jacques (1)** et sa première femme, Françoise Turcot, vivaient sur une terre de la paroisse Saint-François de l'île d'Orléans. En 1695, les cinq grossesses de Françoise leur avaient déjà donné trois garçons et deux filles.
- En 1695, **Georges** et sa femme, Marguerite Crépeau, habitaient la paroisse de Saint-Jean de l'île d'Orléans. Ils avaient avec eux leurs cinq filles. Georges et son frère Jean (2) sont presque voisins du côté nord-est de l'île d'Orléans.
- Mon frère **Jean (2)** habitait également la paroisse Saint-Jean de l'île d'Orléans avec sa femme Marguerite Delugré. Ils étaient entourés de quatre enfants ; deux garçons et deux filles.
- **Thomas (1)** et Marie-Marthe Pallereau s'étaient déjà établis sur une terre de la paroisse Saint-Jean de l'île d'Orléans où ils étaient entourés de trois enfants ; deux fils et une fille. Thomas (1) et notre frère Pierre (1) sont voisins du côté nord-est de l'île d'Orléans.
- **Pierre (1)** et sa femme Marguerite Patenaude résidaient eux aussi sur le territoire de la paroisse Saint-Jean de l'île d'Orléans avec leurs deux filles ;
- Ma sœur **Geneviève**, son mari Jacques Cauchon et leurs deux enfants habitaient non loin de chez nous de la terre de notre père, chez François (1) à Château-Richer. Ils étaient les heureux parents d'un fils comme aîné suivi de près par une fille ; leur cadette.
- Ma grande sœur **Angélique** et son mari Michel Chabot, mariés depuis 1690, vivaient sur leur terre, dans la paroisse Saint-Pierre de l'île d'Orléans et ils n'avaient pas encore d'héritier en 1695 ;
- C'est donc dire que Jean-Baptiste (1), l'aîné des enfants de François (1) Plante et de Louise Bérard était, si je ne trompe pas, le 42^e descendant de mes parents. Il s'ajoutait aux 20 garçons et aux 21 filles que Jean (1) Plante et Françoise Boucher comptaient déjà dans leur descendance. Jean-Baptiste (1) Plante est également le 21^e héritier à perpétuer le nom des Plante. L'histoire des Plante de Nouvelle-France n'allait pas s'arrêter là. Elle était loin d'être terminée.



Catherine

✎ Avez-vous toujours vécu dans la même maison à Château-Richer ?

Tante Louise

✂ Non, en 1698, mon frère François (1) procéda à un échange de terre avec notre oncle, Guillaume Boucher, le frère de notre mère, Françoise Boucher. Celui-ci rassemblait les lopins voisins que son père Marin Boucher avait, par le passé, distribués à ses enfants pour les regrouper⁵⁴ autour de lui afin qu'ensemble ils assurent leur sécurité. En échange, François (1) obtient une autre terre, toujours située sur la côte de Beaupré. L'oncle Guillaume voulait, comme son père, rassembler ses enfants autour de lui.

À la même époque, ma belle-sœur Louise Bérard Lépine donna naissance à trois petits garçons en cinq ans de mariage, avant de rendre l'âme, à la fin du mois de mai 1699⁵⁵.

Ma mère et moi, nous avons temporairement pris la relève auprès des trois jeunes fils de notre frère. AU moment du décès de leur mère ;

- L'aîné, Jean-Baptiste (1), était âgé d'un peu plus de trois ans et demi.
- Le second fils, Joseph (1) avait un peu plus de 2 ans.
- Le dernier né, le cadet des enfants, François (2) avait à peine huit mois.



La vie reprit son cours. Leur grand-mère, Françoise Boucher et leur tante Louise Planté prirent la maisonnée en charge de même que l'éducation des trois jeunes fils. Pendant ce temps, leur père, François (1), leur grand-père Jean (1) et leur oncle Joseph s'occupaient des animaux, des semences et des récoltes.

Tante Louise

✂ Dix-sept mois plus tard, le 25 octobre 1700⁵⁶, mon frère François (1) se remaria avec Marie-Anne Coignac qui était née⁵⁷ en 1678 dans la paroisse de la Sainte-Famille à Boucherville. Le mariage eut lieu dans l'église de la Visitation de Notre-Dame de Château-Richer. C'est lors de la fête qui suivit la noce que j'ai fait la connaissance de Pierre (1) Coignac, le frère de la mariée. Il lui servait de témoin puisque leur père était décédé en 1678, l'année même de la naissance de Marie-Anne, à Boucherville.

⁵⁴ Le gouverneur.. émit une ordonnance en . Il y demandait aux habitant de se regrouper pour s'assurer une plus grande sécurité et de meilleurs moyens de défense pour faire face aux incessantes attaques Iroquoises (les Agniers)

⁵⁵ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 25 mai 1699.

⁵⁶ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 25 octobre 1700.

⁵⁷ Registre de la paroisse de La Sainte-Famille, Boucherville ; voir le 12 octobre 1678.

Tante Louise

♪ Où habitèrent-ils, une fois mariés ?

Catherine

♪ Maintenant que la guerre avec les Iroquois était terminée, mon frère François (1) a décidé de se construire une maison⁵⁸ sur ses propres terres. À la façon des habitants de l'île d'Orléans. François (1) a bâti une grande maison confortable de 20 pieds de largeur sur 40 pieds de longueur. Elle était divisée en deux par un mur de refend⁵⁹ qui servait à la fois de mur de soutien et de division entre les deux parties de la maison. François (1) et sa famille habitaient la grande partie. Jean (1) Plante et sa femme Françoise Boucher, les grands-parents habitaient la petite partie de la maison avec leurs deux enfants les plus jeunes, mon frère Joseph et moi.

Catherine

♪ Marie-Anne Coignac s'intégra-t-elle rapidement dans la famille ?

Tante Louise

♪ Marie-Anne et moi avons le même âge. Nous avons rapidement tissé des liens d'amitié. Nous étions comme deux sœurs. Je l'ai d'abord aidée avec ses trois jeunes beaux-fils qui débordaient d'énergie et à l'organisation de la maisonnée, surtout pendant sa première grossesse.

Catherine

♪ Où avez-vous rencontré Pierre (1) Coignac, ce beau menuisier qui devait conquérir votre cœur ?

Tante Louise

♪ La période des fêtes de Noël, du Nouvel An 1702 et celle des rois avaient été joyeuses. Pierre (1) Coignac, le frère de Marie-Anne s'était joint à nous pour festoyer. Lors de la fête des Rois, nous venions à peine de commencer à partager les deux traditionnelles couronnes des rois afin de couronner la reine et le roi de la fête quand tout à coup Marie-Anne perdit ses eaux et nous donna le signal que le travail menant à la naissance d'un bébé était en cours.

La future maman s'est isolée avec la sage-femme et les mères de famille présentes. Les autres femmes continuèrent la fête. Ce soir-là, j'ai été couronné Reine de la Fête des rois 1702. Pierre (1) Coignac fut couronné le Roi.

⁵⁸ <http://freepages.genealogy.rootsweb.ancestry.com/~etoilus/n3071.htm> ; voir les notes concernant Jean Plante pour l'année 1702.

⁵⁹ *Mur de refend* : mur porteur de séparation et de soutien dans un bâtiment.

Le petit Pierre finit par naître le 8 janvier 1702⁶⁰. Les nouveaux parents profitèrent de la présence de plusieurs membres de la famille, pour les fêtes 1702 afin faire baptiser le petit nouveau-né qui a bien failli naître en pleine fête. Il a été baptisé le jour même par l'abbé Jean Gauthier de Brullon, alors curé de la paroisse de La Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer. Ses parents lui ont donné comme parrain, le roi de la fête 1702, son oncle maternel ; Pierre (1) Coignac⁶¹, le frère de sa mère. Comme marraine, ils choisirent la reine des fêtes 1702, sa tante Louise Plante⁶², la sœur de son père.

Je te dirai que c'est à partir des fêtes entourant l'arrivée de l'année 1702 et de ce nouveau-né que mon cœur s'est mis à battre pour ce beau jeune roi que la vie me donnait.

Dans les mois qui suivirent, chaque fois qu'il avait du temps devant lui, le parrain du petit Pierre Plante, son oncle Pierre (1) Coignac est souvent venu de Québec visiter sa sœur et ses nouveaux neveux et surtout voir grandir son filleul, à Château-Richer. Avec le temps, les gens de la famille finirent par se demander s'il venait visiter sa sœur, ses nouveaux neveux et son filleul ou s'il ne venait pas plutôt rencontrer la jeune belle-sœur de la maîtresse de maison, la jeune fille célibataire de la maison. Quant à moi, j'étais très heureuse de le revoir à chacune de ses visites. Pierre (1) Coignac était un maître-menuisier très en demande à Québec et dans les environs. Il résidait dans sa maison sur la rue du Sault-au-Matelot à Québec. Il finit par faire connaître ses intentions et par faire la grande demande à mon père qui accepta de lui donner « sa petite dernière » comme il aimait à le dire. Son accord était accompagné de plusieurs recommandations dont je te fais grâce. Nous nous sommes mariés devant l'abbé Gauthier de la paroisse La Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer, le 6 juin 1702⁶³. Le curé Gauthier n'était pas fort en calcul puisqu'il déclare, dans le registre paroissial, les nouveaux époux âgés respectivement de 23 ans pour Louise et 25 ans pour Pierre. Dans les faits, Louise Plante a 24 ans et Pierre Coignac en a déjà 27.

Catherine

✂ Ma chère tante Louise, réalisez-vous que vous êtes à la fois la sœur et la belle-sœur de votre frère François (1). Pour sa femme, vous êtes devenue deux fois sa belle-sœur.

⁶⁰ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 8 janvier 1702.

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

⁶³ Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 6 juin 1702.

et sa tante, Louise Plante Coignac

Une première fois à la suite de son mariage avec votre frère François (1) et une seconde fois avec votre propre mariage avec Pierre (1) Coignac, son frère.

Tante Louise

♪ Tu rends tout cela bien compliqué, ma belle Catherine. On croirait entendre un notaire. Ce sont tout simplement mes parents immédiats, ceux que je fréquente le plus avec mon père et ma mère.

Catherine

♪ Avez-vous voyagé un peu pendant votre vie ?

Tante Louise

♪ Non, je suis née à Château-Richer, avec mon mari nous nous sommes installés à Québec, rue du Sault-au-Matelot. J'ai bien quelques fois visité des gens de ma famille qui habitent Château-Richer et ceux de l'île d'Orléans. La mère de mon mari, Pierre Coignac, était décédée au moment de notre mariage. Son beau-père habitait alors Champlain, juste avant les Trois-Rivières. Nous avons, plusieurs fois, visité sa sœur qui a épousé, comme tu le sais bien, mon frère François (1) qui habite Château-Richer. Pour sa part, Pierre (1) a voyagé plus que moi. Il est principalement allé là où on lui proposait du travail de menuiserie. Il s'est absenté souvent pour de courtes périodes. Quand son travail nécessitait qu'il s'éloigne longtemps de Québec, il s'arrangeait pour couper la période en deux et revenir à la maison quelques jours, pour ses affaires et préparer la suite des contrats à exécuter. Lors de ses nombreux déplacements, il s'est toujours arrangé pour saluer les gens de la famille se trouvant sur sa route ou à proximité.

Catherine

♪ Vous n'êtes jamais allée à Montréal ?

Tante Louise

♪ Je ne suis jamais allée à Montréal, pas davantage à Boucherville, le village natal de mon mari. Les demi-frères et la demi-sœur de Pierre étaient établis entre Champlain et Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Cependant, dans notre maison de Québec j'ai accueilli parents et amis des familles Coignac et Plante qui étaient de passage à Québec, par affaire ou pour d'autres motifs. Ces nombreux visiteurs m'instruisaient de ce qui se passait dans la colonie, hors la ville de Québec. J'étais au courant que les menaces des sauvages étaient graduellement devenues moins

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

fréquentes depuis la présence des soldats du Régiment de Carignan le long du Saint-Laurent, en Nouvelle-France.

Catherine

✂ Tante Louise, certains généalogistes de mon époque font naître votre dernier fils, Jean-Marie, à Château-Richer.

Tante Louise

✂ Ils sont dans l'erreur, ma fille. Jean-Baptiste n'est pas le dernier de mes enfants. Le dernier est Jean-Marie. Cependant, avant sa naissance, j'avais déjà vécu huit grossesses. Au total, j'ai donc vécu neuf grossesses ⁶⁴ :

- J'ai perdu un premier enfant avant terme, le 22 décembre 1702, à Québec ;
- Pierre (2), mon fils aîné a vu le jour et a été baptisé à Québec le 30 août 1704. Il vivra jusqu'en 1755 ;
- Marguerite-Louise (1), ma première fille est née à Québec le 22 juillet 1706 et elle est décédée le 9 octobre de la même année ;
- Marguerite, ma deuxième fille est née le 17 septembre 1707. Elle ne vivra que jusqu'au 31 mars 1711.
- Marguerite-Thérèse, ma troisième fille est née le 13 octobre 1709 et elle a été baptisée à l'Église Notre-Dame de Québec. Elle vivra jusqu'en 1740 ;
- Mon petit Jean-Baptiste n'a pas vécu un mois. Il est né le 18 novembre 1711 et il est décédé le 13 décembre 1711. Il a été enterré au cimetière paroissial de Québec ;
- La quatrième de mes filles, Marie-Louise, est née et elle a été baptisée à Québec, au début du mois de décembre 1712. Elle vivra jusqu'en 1731 ;
- Mon troisième fils, Pierre-Eustache est né le 10 juillet 1715. Il vivra jusqu'en janvier 1744 ;

⁶⁴ [Pierre Coignac + Louise Marie Plante – Paquin \(afpaquin.org\)](http://afpaquin.org)

- Mon petit dernier, Jean-Marie est lui aussi né dans la maison familiale de Québec le 27 juin 1717. Il est décédé quelques jours plus tard et il a été enterré dans le cimetière paroissial, le 3 juillet qui suivit ;

Tante Louise

✂ Tu vois bien ma belle Catherine que ces chercheurs, auxquels ton père fait référence, se trompent. Tous mes enfants sont nés à Québec et ils ont tous été baptisés à l'église Notre-Dame de Québec. Mon neveu, le fils de mon frère Claude (1) Plante ; Mgr Charles Plante, qui était le curé de la cathédrale Notre-Dame de Québec a souvent été le célébrant lors des événements religieux concernant ma famille. Que ce soit lors des baptêmes, aux funérailles ou même lors de certains mariages de mes enfants.

Cependant, malgré mes 9 grossesses, hélas seuls 2 garçons et 3 filles survivront à leurs premiers mois de vie ;

- ✓ Pierre (2): 1704-1755 ;
- ✓ Marguerite : 1701-1711 ;
- ✓ Marie-Thérèse : 1709-1740 ;
- ✓ Marie-Louise : 1712-173 ;
- ✓ et Pierre-Eustache : 1715-1744.



Catherine put ainsi mettre à jour les fiches de son père et corriger les informations concernant les enfants nés du couple formé par la tante Louise Plante et son mari, Pierre Coignac. De nouvelles recherches dans les registres paroissiaux lui permirent de corroborer les informations fournies par sa tante Louise. Catherine prit un malin plaisir à corriger les notes de son père et surtout à laisser traîner les pages et les fiches corrigées bien évidemment à l'encre rouge. Ce qu'elle souhaitait se produisit un beau matin.

Un samedi matin, Alain Plante, son père, entra dans la salle à manger, le café à la main, il lut distraitement les écrits de sa fille à l'écran. Quand il a lu le passage sur les généalogistes de notre époque, il déposa son café et se mit à fouiller dans les fiches et les documents qui encombraient la table. Il retrouva la fiche de Louise Plante à laquelle était brochée la fiche originale sur une fiche verte. Cette fiche renvoyait à une page familiale sur laquelle se trouvaient tous les enfants issus du mariage de Louise Plante avec Pierre (1) Coignac. Au bout de la ligne consacrée à Jean-Marie Coignac, il y avait un point d'interrogation. Ce dernier équivalait à mettre en doute la véracité de l'information qui le précédait.

Catherine qui, à son tour, venait de rentrer dans la pièce avec son gros bol de café au lait du samedi matin était tout sourire.

Catherine

✂ Mon cher papa, tu as remarqué que j'ai corrigé tes recherches.

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

Alain Plante

☞ Catherine, je te remercie d'avoir poussé plus avant les recherches concernant ce Jean-Marie Coignac qui ne vécut que quelques jours en 1717. Cependant, je te fais remarquer que lorsque tu as transcrit la fiche de Louise Plante, tu as négligé de reproduire le point d'interrogation qui se trouvait au bout des dates fournies pour le fils cadet de Louise Coignac ; Jean-Marie. Tu sais, en généalogie, la transcription des données est une des sources d'erreurs très fréquemment observées. Si tu veux exceller dans le domaine de la généalogie, tu dois faire attention à ces petites coquilles, ma belle Catherine. Ce point d'interrogation indiquait que je doutais déjà de la véracité de cette information. Tu as bien fait de remonter jusqu'au registre paroissial. Ce sont, la plupart du temps, des outils précieux, mais pas toujours rigoureux. Nos curés étaient peu instruits et se fiaient beaucoup à leur mémoire. Ainsi les registres n'étaient pas toujours complétés lors de l'évènement même puisque dans la majorité des cas, les participants ne savaient ni lire ni écrire ce qui signifie qu'ils ne pouvaient lire le texte du prêtre pour le valider et encore moins le signer. Ainsi, le prêtre pouvait reporter à plus tard l'enregistrement d'un acte dans le registre paroissial. S'il n'avait pas pris quelques notes, il écrivait dans le registre selon son bon souvenir. Je suis très heureux d'avoir mis mon œil d'enseignant sur ton travail et de t'avoir permis de corriger cette petite coquille.

Catherine

☞ « Cré papa, prof un jour, prof toujours ! ». Tu as bien raison, mon cher papa. Je t'en remercie. À moi d'en tenir compte.

Catherine s'imagina la vie de sa tante Louise, celle des premières années de son mariage et surtout de sa vie à Québec. Elle imagina qu'au tournant du siècle, après leur mariage, Louise Plante et son mari Pierre (1) Coignac ont hébergé pour des périodes variables, plusieurs des fils nés du premier mariage de François (1) Plante. Louise connaissait les garçons depuis leur naissance et ils la considéraient un peu comme une seconde mère. La présence des garçons animait le quotidien de la maison des Coignac à Québec. Avec ces jeunes visiteurs auprès d'elle, Louise se sentait moins seule quand son mari quittait les environs de leur maison pour se rendre sur les lieux de son travail. Les garçons fournissaient un peu d'aide au jardin ainsi qu'aux travaux quotidiens qui occupaient la jeune mariée, à Québec. Louise qui était habituée à vivre entourée de plusieurs personnes pouvait, entourée de ses neveux, commencer à se créer une vie familiale. Pendant ce temps à Château-Richer, François (1) et Marie-Anne pouvaient commencer leur famille. Joseph était là pour épauler son frère François (1) aux travaux de la terre et les grands-parents Jean (1) et Françoise apportaient leur contribution aux activités quotidiennes. Avec la naissance des premiers enfants du deuxième lit, comme on disait à

l'époque, Marie-Anne Coignac pouvait compter sur l'aide de sa belle-mère dans l'accomplissement des tâches domestiques quotidiennes, facilitant ainsi les relevailles de la jeune maman.

À Québec, les jours où Pierre (1) Coignac travaillait dans les environs ou à la maison, il en profitait pour initier ses neveux à la menuiserie, comme il le fera, le moment venu, avec ses fils. Il leur apprend à bien manier les outils du menuisier pour leur éviter des pertes de temps et des blessures accidentelles. Tous ces héritages transmis par leur oncle leur seront fort utiles tout au long de leur vie.

Lors de la naissance des quatre premiers enfants de Louise Plante et de Pierre (1) Coignac, Françoise Boucher, la grand-mère, vint aider sa fille dans ses relevailles et tenir sa maison, le temps que la maisonnée retrouve son rythme et dans certains cas, que la maisonnée retrouve sa joie de vivre, après la perte d'un nouveau-né.

Catherine

✂ Tante Louise, dites-moi comment il se fait que vos neveux aient quitté la région de Québec pour se retrouver au lac Saint-Pierre dans les îles de Sorel.

Tante Louise

✂ Catherine, les colons français avaient des familles nombreuses. À la suite du décès des ancêtres s'il nous avait fallu appliquer à la lettre les lois successorales de l'époque, les familles se seraient rapidement retrouvées avec des lopins de terre fractionnés en lots trop petits pour faire vivre une famille. C'est ainsi que les enfants laissaient la terre paternelle en héritage à un des frères qui rachetait la part de chacun de ses frères et sœurs. Dans ma famille, François (1) est demeuré sur la terre de notre père Jean (1) Plante. Tout au long de sa vie, notre père a acquis des lopins de terre et a obtenu des concessions pour aider à l'implantation de ses fils. Sur la côte de Beaupré, les terres devenaient rares. Six de mes huit frères qui se sont mariés se sont installés à l'île d'Orléans avec leur famille : Claude (1), Jacques (1), Georges, Jean (2), Thomas (1) et Pierre (1). Mon frère aîné Claude (1) vécut sur sa terre de la paroisse Sainte-Famille. Il était presque en face de nous à Château-Richer. Mes frères Georges et Jean (2) se voisinaient de l'autre côté de l'île dans la paroisse Saint-Jean où s'était également établi notre frère Pierre (1). Notre frère Jacques (1), qui était menuisier, s'établit plus à l'est que ses trois frères. Il était de la paroisse Saint-François. Mon frère François (1) qui hérita de la terre paternelle et mon frère Joseph, l'éternel célibataire de la famille, sont les seuls garçons à être demeurés à Château-Richer, sur le bien paternel.

Catherine

✂ Mais qu'en est-il de vos trois sœurs ?

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

Tante Louise

✂ Catherine, à ton époque vous dites « qui prend mari, prend pays ». À la mienne, on donnait sa fille en mariage. La mariée intégrait généralement la famille de son époux et s'effaçait presque. Le contraire pouvait arriver lorsque la fille était enfant unique. C'était une question d'héritage. Deux de mes sœurs ont élevé leur famille à l'île d'Orléans. Marie-Françoise, ma sœur aînée vécut avec son mari Nicolas Paquin et leurs enfants sur leur terre de la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Quant à elle, ma sœur Angélique alla s'établir avec Michel Chabot sur un lot de la paroisse Saint-Pierre de l'île d'Orléans, près de notre frère Claude (1). Seule Geneviève qui épousa Jacques Cauchon demeura dans le village de Château-Richer, près de sa famille à elle. Moi, comme tu le sais déjà, j'ai suivi mon mari, Pierre (1) Coignac dans la ville de Québec où il exerçait le métier de menuisier.

Catherine

✂ Tante Louise, avant de vous quitter, j'aimerais que vous reveniez sur ce qui attira vos neveux, les trois fils de Louise Bérard et quatre des dix enfants de Marie-Anne Coignac dans la région du lac Saint-Pierre.

Tante Louise

✂ J'y arrivais, ne va pas trop vite ma belle enfant, je ne suis plus jeune. Comme je te l'ai déjà dit, les terres à vendre ou à donner en concession commençaient à être de plus en plus rares sur la côte de Beaupré et sur l'île d'Orléans. Les jeunes hommes devaient commencer à regarder ailleurs. Mes neveux, les fils de Louise Bérard ont retrouvé leurs oncles Bérard qui étaient revenus s'établir sur des terres des îles de Sorel, ayant appartenu à la famille Bérard. Maintenant que la paix était rétablie avec les Iroquois, il devenait possible de s'y faire une vie. Mes neveux ont récupéré chacun leur part de l'héritage de leur mère sur des terres de la seigneurie d'Autray. Les frères Jean-Baptiste, Joseph et François (2) Plante ont donc rejoint leurs oncles Bérard. Rapidement, ils se sont fait octroyer des concessions sur l'île Saint-Ignace et sur les autres îles. Ils s'y établiront et c'est à partir desquelles qu'ils introduiront le nom de Plante dans l'univers du lac Saint-Pierre.

Catherine

✂ Je comprends bien ce qui a pu attirer dans la région du lac Saint-Pierre les trois frères Plante issus du mariage de votre frère François et de Louise Bérard. Je ne comprends pas ce qui attira leurs frères issus du second mariage de leur père.

Tante Louise

✂ Voyons donc cela, ma chère Catherine. Le problème des concessions nouvelles à octroyer demeurait entier à Château-Richer. Trois de mes neveux, des fils de mon frère François et de sa femme Marie-Anne Coignac sont allés retrouver leurs trois demi-frères pour tenter eux aussi leur chance au pays de lac Saint-Pierre, dans la

région du fort de Sorel où les nouveaux seigneurs des lieux cherchaient des colons. Trois autres fils du deuxième mariage de mon frère François (1) Plante avec Marie-Anne Coignac suivront l'exemple de leurs aînés et viendront s'établir dans les îles et dans la région de lac Saint-Pierre. Il y eut d'abord Pierre Plante, mon filleul, l'aîné des enfants du deuxième mariage qui est également le quatrième enfant de la famille de François (1). Il sera rejoint par Paul, le septième enfant et par Augustin le huitième enfant. Thérèse, la treizième enfant du couple, la plus jeune de la famille, épousera Joseph Dargis et le couple s'établira également dans la région du lac Saint-Pierre. C'est donc dire que François (1) Plante est le père de six garçons et d'une fille qui ont contribué à développer la région de lac Saint-Pierre.

Catherine

✎ Tante Louise, les avez-vous revus une fois qu'ils ont été mariés ?

Tante Louise

✎ J'ai revu Paul qui est venu à Québec pour des affaires de succession, en début 1733. Il nous a donné des nouvelles des autres. Tout semblait bien aller pour eux. Leur oncle Pierre (1) et moi étions très heureux de ces nouvelles et surtout de voir le beau jeune homme que notre petit Paul était devenu, Ma chère Catherine, tu vas m'excuser. Je dois te quitter puisque je veux absolument assister à la grande messe du jour. J'aime tellement entendre prêcher mon neveu, le chanoine Charles Plante, le fils de ton oncle Claude (1), qui est curé de la cathédrale Notre-Dame de Québec. Je te dis qu'il est toute une fierté pour la famille Plante. Je crois que je me répète puisque je t'en ai déjà parlé, mais que veux-tu ? L'admiration d'une tante est sans aucune limite.

Catherine

✎ Tante Louise, je vous remercie de votre générosité et votre patience. Grâce à vous, j'ai appris beaucoup de choses, dont je n'avais même pas idée, sur votre époque et sur notre famille. Je continuerai mon voyage dans le temps avec mon cousin Pierre Plante, le fils de François (1) Plante et de Marie-Anne Coignac qui vint s'installer, tout comme ses trois demi-frères, dans la région de Sorel.

Tante Louise

✎ Catherine, n'oublie surtout pas que Pierre Plante est notre filleul, à Pierre Coignac et à moi. Tu verras comme c'est un gentil garçon. Tu nous rappelleras à son bon souvenir.

Au revoir.



Catherine mit en forme le texte de sa rencontre hypothétique avec sa tante Louise Plante. Au fil de ses travaux une question continuait de l'intriguer. Elle ne parvenait pas à comprendre que l'on puisse affirmer que nos ancêtres de savaient pas écrire puisque dans les registres paroissiaux alors qu'à la même époque on retrouve leur nom et leur signature sur des actes notariés. Elle partagea son questionnement avec son père qui lui dit : Chez les Plante c'était particulièrement le cas des frères Jean (2) Plante⁶⁵, de Thomas (1) Plante⁶⁶, de Pierre (1) Plante⁶⁷ et de François (1) Plante⁶⁸. Ces quatre fils de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher qui sont déclarés ne pas savoir signer « de ce enquis selon l'Ordonnance ⁶⁹» lors de leur mariage. Pourtant en 1694, au moment où leur père, Jean (1) Plante, a réuni tous ses enfants dans sa maison de Château-Richer, en présence du notaire Étienne Jacob pour régler sa succession, quatre de ses fils signent. Le notaire Jacob avait rédigé l'acte de dotation⁷⁰, selon les volontés de Jean (1) Plante et de Françoise Boucher. Alain référa sa fille à un texte d'un historien de la famille Plante ; Clément Plante⁷¹. Ce dernier a écrit un texte portant sur « Les Plante de Château-Richer ». Catherine retrouva rapidement ce texte où l'auteur précise que quatre des fils Plante signent leur nom au bas de l'acte comme le soulignent bien la problématique qu'elle soulève. Jean (2) Plante fils a signé le document en lettres cursives et il l'a paraphé. Ses frères Thomas (1), Pierre (1) et François (1), quant à eux, signent en lettres détachées.

Comment François (1) Plante peut-il signer un acte notarié le 22 février 1694 alors qu'on le déclare ne pas savoir signer, peu de temps après, soit le 26 octobre 1694, le jour de son mariage avec Louise Bérard en l'église de La Visitation-de-Notre-Dame de Château-Richer⁷².? Catherine demanda alors à son père de lui expliquer le sens de l'expression fréquemment utilisés dans les actes écrits dans les registres paroissiaux : « ... de ce enquis selon l'ordonnance » ?

Alain Plante

⁶⁵ PLANTE, Clément ; 2001 ; *Famille Plante ; Histoire et Généalogie* ; Publication de l'Association des familles Plante ; Chapitre 2, page 18.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ En 1539, par l'article 50 de l'Ordonnance de Villers-Cotterets, le roi François I^{er} impose au clergé français la tenue du registre des naissances, des mariages et des sépultures. L'article 51 traite de la signature. D'où l'expression « ... de ce enquis selon l'Ordonnance ». Cette ordonnance donne naissance à l'État civil. Elle sera modifiée sous Henri III par l'Ordonnance royale de Blois en 1579 et finalement fixée en 1667, par l'Ordonnance de Saint-Germain en Laye (Code Louis) du roi Louis XIV.

⁷⁰ Ibid., # 60

⁷¹ PLANTE, Clément ; 2001 ; *Famille Plante ; Histoire et Généalogie* ; Publication de l'Association des familles Plante ; Chapitre 2, page 18.

⁷² Registre de la paroisse de La Visitation de Notre-Dame, Château-Richer ; voir le 26 octobre 1694.

✂ Oui ma fille. Il s'agit de vieux français. Cette expression signifie ne sachant ni lire ni écrire. Comme tu l'as déjà mentionné, les règles initiales, de ce que nous appelons aujourd'hui l'État civil, ont d'abord été consignées et précisées dans des ordonnances royales⁷³, d'abord dans l'Ordonnance royale de Blois (en 1579) précisée finalement en 1667 par l'Ordonnance de Louis XIV (le Code Louis). On y encadre la surveillance de la consanguinité, on impose l'oblige la publication des bans de mariage à moins d'obtenir une dispense et on rend obligatoire la signature de l'officiant, des témoins et des mariés etc. Lors des mariages, l'officiant devait donc demander aux mariés s'ils savaient signer. « ... *de ce enquis* » signifie que la demande leur a été faite.

Alain promet à sa fille de relire son travail tout d'un trait et de lui faire part de ses commentaires. Le samedi suivant, il lui apporta un café et vint s'asseoir dans la salle à manger avec sa copie du travail de Catherine et un dossier que cette dernière ne connaissait pas. Catherine, je suis très fier de toi, ton travail est rigoureux et ton approche est imaginative. J'ai retrouvé un de mes premiers travaux qui pourrait enrichir ton texte en le plaçant en annexe de ton texte.

Tu me sembles ne pas avoir fait le lien entre le filleul de Louis Coignac, le jeune Pierre (1) Plante, et ta propre branche généalogique familiale.

Nous sommes les descendants de François (1) Plante et de

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1. Jean (1) Plante | mariage : Château-Richer |
| 2. François (1) Plante | mariage : Château-Richer x 2 mariages |
| 3. Pierre (1) Plante ⁷⁴ | mariage : Saint-Pierre, Sorel |
| 4. Paul (1) Plante : | mariage : Saint-Pierre, Sorel et Ile Dupas, Berthier |
| 5. Ambroise (1) Plante | mariage : Saint-Pierre, Sorel |
| 6. Ambroise (2) Plante | mariage ; Saint-Michel, Yamaska |
| 7. Alexandre Plante | mariage : Saint-Michel, Yamaska x 2 mariages |
| 8. Dieudonné Plante | mariage : Saint-Aimé, Massueville |
| 9. Philippe Plante | mariage : Saint-Michel, Yamaska |
| 10. Alain Plante ⁷⁵ | mariage : La Présentation, Dorval |
| 11. Catherine Plante ⁷⁶ | mariage : (à venir) |

⁷³ <http://www.linternaute.com/pratique/loisirs/genealogie/les-documents-utiles/740/les-registres-paroissiaux.html>

⁷⁴ Pierre (1) Plante, le filleul de Louise Plante Coignac, est le fils aîné, issu du deuxième mariage de François (1) Plante avec Marie-Anne Coignac. Devenu adulte, il ira rejoindre ses demi-frères dans les îles de Sorel où il s'établira lui aussi. Il est l'ancêtre qui a amené les Plante de la famille de l'auteur du présent texte dans la région de Sorel.

⁷⁵ Alain Plante est nom de plume sous lequel se cache l'auteur de ce texte.

Entretien hypothétique entre Catherine Plante

Version 4.3

Jacques C. Plante (2-249)

Réf. : Rencontre/Plante/Louise Plante Coignac- Version 4.3 - avril 2022.

⁷⁶ Catherine Plante est un nom de plume. Catherine est la filleule de l'auteur, mais elle n'appartient pas à la grande famille des Plante.